

### Bonaguil, « Site Majeur » du Lot-et-Garonne



**De g. à d. : Lucette Lousteau, Daniel Borie, Nicolas Lacombe, Renaud Lagrave et Jean-Louis Costes**

C'est au château de Bonaguil, joyau de la Vallée de la Lémance, que Renaud Lagrave, Vice-président du Conseil régional d'Aquitaine en charge du tourisme, est venu présenter le 26 avril dernier la politique des « Sites Majeurs » sur le département de Lot-et-Garonne.

Dans le cadre de l'appel à projets 2011-2013, deux sites départementaux ont en effet été retenus : Nérac et Bonaguil.

La politique des [Sites majeurs d'Aquitaine](#) vise à lier la valorisation du patrimoine au développement territorial, touristique, économique et culturel. Des conventions particulières avec chacun des sites retenus sont mises en place afin de dégager des axes d'intervention.

Concernant le site de Bonaguil, en plus d'opérations de rénovation et d'entretien, un important travail sera mené sur le bourg, l'accueil (audio-guides) et les animations.

Pour Jean-Louis Costes, Président de la Communauté de communes, il s'agit « *de gérer de façon globale le site de Bonaguil, qui constitue le navire amiral de la fréquentation touristique sur le territoire.* »

#### Informations :

Service Culture et Patrimoine : 05 53 40 46 76 / Service Communication : 05 53 40 46 81